Île-de-France

75 | Paris

Espace de mise à l'abri inconditionnelle - EMA

Protection des mineurs isolés étrangers
29 rue Pajol 75018 PARIS

Description des missions de la structure

L'espace de mise à l'abri inconditionnelle propose un hébergement d'urgence avec pour mission de sortir les jeunes de l'errance. Il s'agit de les mettre à l'abri pour la nuit et de les orienter le lendemain, pour ceux, qui le souhaitent, vers les services chargés de l'évaluation sociale. Une information collective sur la demande d'asile et les dispositifs de protection de l'enfance est délivrée chaque soir.

Date d'ouverture	**2008**
Nombre de places	**25**

Activité de l'établissement en 2016

L'EMA est un espace de mise à l'abri d'urgence. Il délivre une information sur la protection de l'enfance et la demande d'asile et l'accès aux soins. Le dispositif propose à chaque jeune des prestations telles que : des repas, des titres de transport, un kit hygiène de kit literie.

Information sur le public accueilli

- **107** jeunes ont été mis à l'abri.
- **1 290** jeunes ont été suivis en 2016.
- Durée moyenne de prise en charge des jeunes sortis en 2016 : **4,1 jours**
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **16 ans**
- Pays d'origine des jeunes pris en charge en 2016 : **Afghanistan, Mali, Érythrée, Algérie, Soudan**
- Répartition par sexe en mise à l'abri : **uniquement des garçons**

Événement majeur de l'année

L'année 2016 a vu la mise en place de nouveaux partenaires avec l'association Emmaüs et la Croix-Rouge.

Dispositif de mise à l'abri d'urgence - Dmau

Protection des mineurs isolés étrangers
29 Rue Pajol 75018 PARIS

Description des missions de la structure

Le Dmau offre un hébergement en attente à chaque jeune en attente de leur évaluation administrative, en articulation avec le service de premier accueil et d'évaluation géré par la Croix-Rouge. Le dispositif répond aux besoins essentiels des jeunes : alimentation, hygiène, santé, transport.

Date d'ouverture	**2016**
Nombre de places	**216**

Activité de l'établissement en 2016

Le Dmau propose un accompagnement vers la mise à l'abri en diffus pour tous les demandeurs de protection inscrits au service de l'évaluation sociale ayant la délégation du Département pour le premier accueil des mineurs isolés étrangers à Paris.

Les intervenants sociaux en charge de l'accompagnement des jeunes sont également référents sur les questions de prise en charge, d'orientation ainsi que sur les questions relatives à la demande d'asile. Ils informent les usagers de leurs droits et les orientent en fonctions des besoins.

Information sur le public accueilli

- **200** jeunes ont été mis à l'abri.
- **2 396** jeunes ont été suivis dans le dispositif en 2016.
- Durée moyenne de prise en charge des jeunes sortis en 2016 : **14,5 jours**
- Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **15,9 ans**
- Pays d'origine des jeunes pris en charge en 2016 : **Afghanistan, Mali, Algérie, Érythrée, Soudan**
- Répartition par sexe en mise à l'abri :
  Filles : **4,5 %** Garçons : **95,5 %**

Événement majeur de l'année

Le dispositif, initialement conçu avec une capacité d'accueil de 50 places, a rapidement évolué pour s'adapter aux flux d'arrivées : Il disposait de 70 places en décembre 2015, 100 places en août 2016 : 100 Places et 216 en décembre 2016.